

Les MRE bénéficient désormais de tarifs de voyages préférentiels

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-06-2009 20:53:48

Le ministère délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger et la Royale Air Maroc (RAM) ont scellé, lundi à Casablanca, un partenariat octroyant des tarifs de voyage préférentiels aux Marocains Résidant à l'Etranger (MRE).

Des prix préférentiels seront lancés dès l'été 2009 pour encourager le tourisme des MRE au Royaume et seront accordés aux enfants, aux jeunes et aux familles nombreuses à travers un package "MRE tourisme" monté avec le opérateurs touristiques.

Pour identifier les besoins et demandes des MRE et leurs attentes dans ce domaine, le ministère devra diligenter des enquêtes et des sondages.

Le transporteur national accompagnera les actions sociales initiées par le ministère au profit des MRE à travers l'octroi de tarifs bas pour le rapatriement des dépouilles mortelles et la mise en place d'un tarif spécial Haj très avantageux.

Un nouveau produit Omra, avec des prix préférentiels sera également mis en place et englobera le départ du pays d'Europe vers le Maroc, le voyage vers les Lieux Saints et le retour vers le pays de résidence.

Dans le domaine culturel, la compagnie nationale soutiendra les actions du ministère portant sur l'organisation d'événements culturels, de séminaires et de journées d'études au Maroc, ainsi que les visites et séjours linguistiques organisés dans le Royaume au profit des enfants et des jeunes MRE.

M. Mohamed Ameer, ministre délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger, qui a paraphé cette convention aux côtés de M. Driss Benhima PDG de la RAM, s'est félicité de ce partenariat qui vise à répondre aux attentes et aspirations des MRE et à renforcer leur attachement à leur pays d'origine.

Il a, de même, salué le rôle joué par cette communauté dans le développement économique et social du Royaume dans divers domaines tout autant que la RAM, qualifiée de "compagnie citoyenne" pour les efforts qu'elle déploie en faveur de cette frange de la population marocaine.

Le ministre a saisi cette occasion pour souligner la haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI entoure cette communauté, avant de rappeler les actions qui seront initiées en sa faveur sur les plans social, financier ou culturel.

Il a cité, à ce propos, l'organisation d'une université d'été ou encore la constitution d'un réseau de centres culturels dans les pays d'accueil.

MAPF